

**INVENTAIRE DES PLANTES MENACÉES OU VULNÉRABLES OU SUSCEPTIBLES
D'ÊTRE AINSI DÉSIGNÉES DE LA CEINTURE VERTE DE
CHÂTEAUGUAY ET LÉRY**

par André Sabourin, consultant en botanique

Rapport préparé pour Héritage Saint-Bernard

Août 2009

INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE

La ceinture verte de Châteauguay et de Léry est localisée au nord-ouest de la ville de Châteauguay et à l'est de la ville de Léry (MRC Roussillon). Elle est divisée en quatre (4) zones de milieux naturels (voir la carte des zones), soit les zones A, B, C et D.

La zone A est située à l'ouest du boulevard René-Lévesque et au sud du boulevard de Léry (route 132); le secteur sis à Châteauguay a été inventorié en 2008 (Sabourin, 2008) et ainsi seul le secteur à Léry est concerné dans ce rapport. La zone B, qui se trouve à Châteauguay au nord du boulevard Brisebois, a aussi été parcourue en 2008 et ne figure pas dans ce rapport. La zone C comprend à peu près à part égale autant de territoire à Châteauguay qu'à Léry; elle occupe le sud du boulevard de Léry et du chemin Saint-Bernard, soit à l'est du boulevard René-Lévesque et à l'ouest du ruisseau Saint-Jean. Quant à la zone D, presque complètement située à Léry, elle est localisée au nord du boulevard de Léry et au sud du chemin du Lac-Saint-Louis.

Le but principal de cet inventaire était de localiser et caractériser les plantes vasculaires menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées au Québec; elles seront aussi nommées plantes rares ou en situation précaire. Ces types de plantes devaient faire partie du document officiel du gouvernement du Québec, sur ce sujet (Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec – CDPNQ, 2008). Elles seront identifiées au chapitre des Résultats par les items les plus importants les concernant.

Les positions géographiques précises des plantes rares ont été prises au GPS par Philippe Geoffrion, biologiste, qui a découvert plusieurs colonies d'espèces rares et m'a aussi guidé lors de cet inventaire; je le remercie chaleureusement. L'inventaire a été réalisé sur le terrain en douze jours (12) de 2009, soit les 12 et 19 mai, les 4, 10, 18 et 25 juin, les 6, 9, 15, 16 et 23 juillet, et le 17 août. Ainsi, l'inventaire a touché la majeure partie de la saison de végétation, malgré une date d'échéance excluant la fin de l'été, et tous les habitats présents ont été visités, bien que certaines parties inondées de marais de la zone D étaient pratiquement inaccessibles.

Certains habitats étaient inventoriés en des périodes précises de la saison, comme les érablières à caryer au printemps, parce que leur flore est surtout printanière, ou les friches à aubépines parce que ces dernières sont plus facilement identifiables lors de leur floraison à la fin de mai et au début de juin.

Il est à noter que toute la zone à l'étude de la ceinture verte de Châteauguay et de Léry se trouve sur un substrat plus ou moins profond et affleurant parfois de roc dolomitique, appartenant à la formation dite de Beauharnois du groupe de la dolomie de Beekmantown (Clark, 1972). Ce type de substrat rocheux, qui affleure à certains endroits des zones A et C, favorise la présence de plusieurs espèces de plantes rares calcicoles.

De plus, certaines espèces de plantes d'intérêt sont brièvement mentionnées et caractérisées dans ce rapport, que ce soient d'anciennes espèces rares ou des plantes vulnérables à la cueillette commerciale. Les forêts exceptionnelles ou écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) sont ensuite examinés; il s'agit en quelque sorte d'une qualification des groupements végétaux ou habitats floristiques les plus intéressants. Elle est basée sur la qualité des occurrences de plantes rares, mais aussi sur la diversité floristique. Enfin, des recommandations sont présentées pour l'avenir de cette ceinture verte.

RÉSULTATS

Les plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées

Ces espèces de plantes rares et en situation précaire au Québec sont tirées du document officiel du Gouvernement du Québec (Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec – CDPNQ, 2008). Elles sont présentées par ordre alphabétique de leur nom latin, avec leur nom français officiel, leur statut au Québec (désignée menacée, désignée vulnérable, susceptible d'être désignée) et leur rang de priorité pour la conservation (S1, S2, S3), en ordre décroissant de priorité (CDPNQ, 2008), une espèce ayant la cote S1 étant beaucoup plus rare que celle ayant la cote S3.

Ensuite, le nombre de colonies ou la plus ou moins grande fréquence de l'espèce dans la ceinture verte est présentée, avec la ou les zones concernées, parfois avec le nombre d'individus et l'aire de dispersion estimés, surtout si l'espèce y est très rare. Puis, l'habitat et les principales essences dominantes ou types de groupements végétaux sont décrits. Quelques notes caractérisant chacune des espèces sont incluses selon le cas, et finalement le nombre de points de localisations, pris au GPS par Philippe Geoffrion, sont notés.

Vingt (20) espèces de plantes rares et en situation précaire ont été inventoriées en 2009, sur les sites à l'étude de la ceinture verte de Châteauguay et Léry. Toutes sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec, sauf l'ail des bois qui est désigné vulnérable (CDPNQ, 2008).

1. **L'érable noir (*Acer nigrum*):** susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S3

Cet arbre a été localisé à de rares endroits [REDACTED]

Il s'agit de petites populations de quelques individus seulement, [REDACTED]

[REDACTED] L'espèce est ainsi très rare dans la ceinture verte; elle se différencie de l'érable à sucre, très parente et semblable, surtout par la pubescence de ses feuilles moins lobées profondément. Deux (2) points de localisation ont été pris par Philippe Geoffrion, sur son GPS (voir la carte de pointage).

2. **L'ail des bois (*Allium tricoccum*):** désigné vulnérable; S3

[REDACTED]

3. **la doradille ébène (*Asplenium platyneuron*):** susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; S2

Cette petite fougère peut facilement passer inaperçue; elle a été localisée sur [REDACTED]

[REDACTED] Les trois colonies comptent chacune 2 touffes de quelques tiges dispersées sur moins de un mètre. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Cette fougère est très rare dans toute la grande région de Montréal puisqu'une seule autre occurrence y est actuellement connue, soit à Pointe-des-Cascades (MRC Vaudreuil-Soulanges). Trois (3) points de localisation ont été pris sur le GPS de Philippe.

4. la cardamine découpée (*Cardamine concatenata*): susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; S3

Cette plante herbacée de la famille des Brassicacées (ex Crucifères) est une géophyte printanière qui disparaît en juin. Elle est relativement fréquente dans la ceinture verte, [REDACTED] où elle est même parfois [REDACTED]. Il s'y trouve des milliers d'individus, souvent en vastes colonies denses, puisque la plante se reproduit par ses rhizomes. Dix-neuf (19) points de localisation ont été pris par Philippe, sur son GPS.

5. le carex porte-tête (*Carex cephalophora*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S2

Cette plante herbacée de la famille des Cypéracées a été observée occasionnellement dans la ceinture verte, [REDACTED]. Par exemple, des colonies se présentent ainsi: 8 touffes dispersées sur 7 x 2 m, 4 touffes sur 2 x 1 m, 30 touffes sur 5 x 2 m, 25 touffes sur 5 x 2 m. [REDACTED] on a recensé la plus grande colonie, avec au moins 40 touffes sur 8 x 2 m, au bord d'un sentier [REDACTED] (*Fraxinus americana*). Treize (13) points de localisation ont été notés sur son GPS, par Philippe.

6. le carex faux-rubanier (*Carex sparganioides*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S2

Cette autre carex est un peu plus fréquent que le précédent et [REDACTED]. Il a été vu en une vingtaine de colonies; par exemple, 2 touffes dispersées sur 2 x 1 m, 7 touffes sur 2 x 1 m, 1 touffe; 10 touffes sur 2 x 2 m, 8 touffes sur 7 x 1 m, 17 touffes sur 3 x 1 m, 9 touffes sur 20 x 1 m. [REDACTED]. Onze (11) points de localisation ont été localisés par Philippe, sur son GPS.

7. le caryer ovale (*Carya ovata* var. *ovata*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S3

Cet arbre est l'espèce de plante rare au Québec qui est la plus fréquente de toutes, dans la ceinture verte de Châteauguay et Léry. Il fréquente surtout les milieux terrestres, mais aussi les milieux humides non inondés en été. [REDACTED] et y forme des groupes allant jusqu'à une cinquantaine d'individus dispersés sur moins de 50 mètres; l'espèce se compte donc par milliers d'individus. Deux-cent-dix-sept dollars (217) points de localisation ont été pris par Philippe, sur son GPS.

8. le micocoulier occidental (*Celtis occidentalis*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S3

Cet arbre est occasionnel [REDACTED], mais jamais en colonies comptant beaucoup d'individus. Ainsi, aucune colonie ne dépasse trente individus et quelques-unes n'en comptent qu'un seul. Parfois, il y a un arbre entouré d'une dizaine de juvéniles. L'espèce fréquente [REDACTED]

[REDACTED] Son écorce fortement côtelée est caractéristique, de même que ses feuilles à base asymétrique. Quarante-huit (48) points de localisation ont été notés au GPS, par Philippe.

9. l'aubépine dilatée (*Crataegus cf. coccinioides*): susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; S1

Ce petit arbre est très rare au Québec (S1), dans la région et dans la ceinture verte. Seulement quelques individus, très souvent solitaires, ont été identifiés [REDACTED] L'habitat est constitué de friches arbustives et arborées, denses et dominées par les aubépines (*Crataegus* spp.), le nerprun cathartique et le chèvrefeuille. Il se reconnaît par ses grandes feuilles tronquées et peu lobées, ainsi que par ses grandes fleurs à vingt étamines rouges. Sa grande rareté en fait l'une des espèces les plus importantes à considérer. Cependant, l'identification de cette espèce n'est pas encore certaine. Il est possible et même probable que les spécimens identifiés sous ce nom correspondent plutôt à l'aubépine du Canada (*Crataegus canadensis*), une espèce aussi rare que l'aubépine dilatée au Québec. Même plus, l'aubépine du Canada est limitée à la grande région de Montréal, pour son aire de répartition globale. Bien que l'aubépine du Canada, ne fasse pas partie de la liste des plantes rares du Québec (CDPNQ, 2008), il est très probable qu'elle fasse partie de la prochaine liste. Six (6) points de localisation ont été positionnés au GPS, par Philippe.

10. l'aubépine ergot-de-coq (*Crataegus crus-galli* var. *crus-galli*): susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; S1

Ce petit arbre recherche les mêmes habitats ouverts, rocheux et calcaires que l'aubépine dilatée, mais il est beaucoup plus fréquent. On peut le considérer comme l'espèce rare emblématique de la ceinture verte; sa qualité d'espèce très rare au Québec mais concentrée dans la région de Châteauguay et Léry (CDPNQ, 2008), où elle abonde, en donne l'explication. Cette aubépine se trouve en grand nombre dans toutes les friches arbustives et arborées [REDACTED] Ses feuilles lustrées, minces et plus larges vers le haut la caractérisent et la font reconnaître facilement. Deux-cent-quarante-sept (247) points de localisation ont été pris au GPS, par Philippe.

11. l'aubépine suborbiculaire (*Crataegus suborbiculata*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S1S2

Cette troisième aubépine rare a souvent été observée [REDACTED] mais le nombre d'individus par colonies n'atteint jamais plus de dix et dépasse rarement cinq. Comme les deux autres espèces d'aubépines, elle fréquente les vieilles friches denses, arbustives et arborées; cependant, comme l'aubépine ergot-de-coq, ces friches peuvent être jeunes et ouvertes, avec des prairies de plantes herbacées et quelques arbustes. Cette aubépine se reconnaît par ses petites feuilles presque rondes et dentées, et par ses grandes fleurs à 20 étamines rouges, donnant de gros fruits pour une aubépine. Quarante-vingt-onze (91) points de localisation ont été pris par Philippe sur son GPS.

12. la dryoptère de Clinton (*Dryopteris clintoniana*): susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; S2

Cette fougère se caractérise souvent par des populations ou occurrences comptant peu d'individus, très souvent moins de vingt, et souvent moins de dix. C'est aussi le cas ici, où les colonies comptent 11 touffes dispersées sur 4 x 1 m [REDACTED] et 2 touffes sur 15 x 2 m [REDACTED]. L'espèce occupe la marge des marécages arborés et des milieux terrestres, ou des monticules de marécages, en forêts feuillues mélangées de plusieurs essences. Trois (3) points de localisation ont été notés au GPS, par Philippe.

13. le gaillet fausse-circée (*Galium circaezans*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S2

Cette petite plante herbacée de la famille des Rubiacées a été localisée à un seul endroit [REDACTED]. Seulement 15 individus, dispersés sur 1 x 1 m, ont été trouvés dans [REDACTED]. L'espèce était inconnue de la région de Châteauguay, puisqu'elle se concentre en Montérégie autour du Richelieu et du lac Saint-François (CDPNQ, 2008). Un (1) point de localisation a été positionné au GPS, par Philippe.

14. le noyer cendré (*Juglans cinerea*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S3

Cet arbre est considéré rare au Québec seulement depuis 2008, mais est jugé en voie de disparition au Canada (CDPNQ, 2008). Il est en net déclin parce que souvent atteint d'une maladie mortelle causée par un champignon, le *Sirococcus clavigignenti-juglandacearum*, qui attaque autant les sujets matures que les juvéniles (Farrar, 1995). Dans la ceinture verte, l'espèce est encore fréquente [REDACTED] puisque c'est l'espèce qui a enregistré le plus de points de localisation après le caryer ovale.

Cependant, plusieurs individus sont infectés et malades, et il sera intéressant de réinventorié l'espèce dans 10 ou 20 ans. L'habitat occupé concerne autant les friches que les forêts d'âge moyen; il s'agit d'un arbre de lumière qui pousse au jeune âge en milieux ouverts ou semi ouverts. Deux-cent-cinquante-cinq (255) points de localisation ont été pris au GPS, par Philippe.

15. le lycophe de Virginie (*Lycopus virginicus*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S2

Cette plante herbacée de la famille des Lamiacées (ex Labiées) a été observée sur un seul site [REDACTED]. Au moins une dizaine d'individus, dispersés sur 50 x 2 m, [REDACTED]

[REDACTED] Ce lycophe ressemble beaucoup à l'espèce voisine, le lycophe uniflore (*Lycopus uniflorus*). Le lycophe de Virginie était inconnu dans la région de Châteauguay (CDPNQ, 2008). Un (1) point de localisation a été enregistré sur le GPS de Philippe.

16. le chêne bicoloré (*Quercus bicolor*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S2

Cet arbre est la huitième espèce arborescente rare dans la ceinture verte de Châteauguay et Léry. Il est voisin du chêne à gros fruits et s'en distingue surtout par les longs pédicelles (2 à 4 cm de long) de ses glands, dont les cupules ne sont pas frangées ou presque, alors que les glands du chêne à gros fruits sont sessiles ou presque et la cupule est nettement frangée; les feuilles du chêne bicoloré sont peu lobées et bicolores (pâles en dessous et foncées en dessus). Le chêne bicoloré est plutôt rare dans la ceinture verte et compte peu d'individus, souvent isolés, en bordure des milieux humides marécageux ou sur les hauts rivages, [REDACTED] Neuf (9) de points de localisation ont été enregistrés au GPS, par Philippe.

17. la renoncule à éventails (*Ranunculus flabellaris*): susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; S2

Cette plante herbacée de la famille des Renonculacées est aquatique et rampante. Elle est occasionnelle à relativement fréquente, [REDACTED] Elle occupe les mares et petits étangs d'eaux peu profondes et tranquilles, inondés en permanence des marécages. Sa fréquence sur une vingtaine de sites en fait une des grandes occurrences pour l'espèce au Québec, avec des milliers de tiges. Sa floraison, à fleurs jaune vif, est printanière, mais ses feuilles finement découpées sont persistantes tout l'été et la rendent facilement reconnaissable. Vingt-et-un (21) points de localisation ont été notés au GPS, par Philippe.

18. le scirpe pendant (*Scirpus pendulus*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S2

Cette plante herbacée de la famille des Cypéracées est très rare dans la région de Châteauguay [REDACTED] [REDACTED] constitue une première occurrence pour la région (CDPNQ, 2008). Trente-et-une touffes, dispersées sur 20 x 1 m, ont été localisées dans un sentier humide d'une friche arbustive et arborée, à aubépines notamment. Ce scirpe se reconnaît par son inflorescence penchée. Un (1) point de localisation a été enregistré au GPS, par Philippe.

19. le staphylier à trois folioles (*Staphylea trifolia*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S3

Cet arbuste de la famille des Staphyléacées se reconnaît, comme son nom l'indique, par ses feuilles à trois folioles ovées, mais aussi par ses gros fruits globuleux, gonflés, pendants et contenant des graines libres. Il a été trouvé occasionnellement, [REDACTED]

[REDACTED] Il forme des colonies plus ou moins denses et étendues, comptant de dix à plus de cent individus. Huit (8) points de localisation ont été comptabilisés par Philippe, sur son GPS.

20. le pigamon pourpré (*Thalictrum dasycarpum*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S2

Cette plante herbacée de la famille des Renonculacées constitue la plus grande découverte de 2009, pour la ceinture verte à l'étude. En effet, la plus proche occurrence connue actuellement au Québec se trouve en Abitibi, dans la région d'Amos (CDPNQ, 2008). Il s'agit donc d'une extension d'aire très

importante au Québec, bien que l'espèce soit connue de la région de Burlington, au Vermont (Seymour, 1969). Une population d'environ 110 individus, dispersés sur 20 x 10 m, a été localisée [REDACTED]

[REDACTED] La plante était en fleurs le 25 juin, et en fruits le 23 juillet, dans un habitat relativement bien à moyennement drainé; les inflorescences et quelques feuilles sont pourprées, et les étamines sont jaunes, ce qui la distingue du pigamon pubescent (*Thalictrum pubescens*) dont l'inflorescence est entièrement blanche et l'habitat humide.

Je tiens à remercier M. Jacques Cayouette, botaniste chez Agriculture Canada et conservateur à l'herbier DAO d'Ottawa, qui a validé l'identification de mes spécimens récoltés. Un (1) point de localisation a été enregistré au GPS, par Philippe.

Autres plantes d'intérêt

Ces plantes d'intérêt se divisent en trois catégories: les espèces qui ont déjà été considérées rares au Québec mais qui ne le sont plus; les espèces désignées vulnérables à la cueillette commerciale depuis 2005 (Gouvernement du Québec, 2005); et une espèce d'arbre introduit mais très rarement naturalisé au Québec.

Cinq espèces ayant déjà été considérées rares et en situation précaire au Québec, ont été observées dans la ceinture verte de Châteauguay et Léry, en 2009:

le bident discoïde (*Bidens discoidea*; syn. *Bidens discoideus*): ce bident se trouvait sur la liste des plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables de 2002 (Labrecque et Lavoie, 2002), mais pas sur la liste de 2008 (CDPNQ, 2008). Des milliers d'individus ont été observés [REDACTED]

le carex à feuilles poilues (*Carex hirtifolia*): ce carex a aussi été considéré rare jusqu'en 2008 (Labrecque et Lavoie, 2002; CDPNQ, 2008). Une colonie d'au moins 70 individus (touffes), dispersés sur 2 x 2 m, a été notée [REDACTED]

le carex de Hitchcock (*Carex hitchcockiana*): ce carex se trouvait aussi sur la liste des plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables de 2002 (Labrecque et Lavoie, 2002); cependant, il ne figure pas sur la liste de 2008 (CDPNQ, 2008). [REDACTED]

24. le décodon verticillé (*Decodon verticillatus*): cet arbuste de milieux humides a fait partie de la première liste de plantes rares du Québec (Bouchard *et al.*, 1983), mais sans faire partie des trois suivantes (Lavoie, 1992, Labrecque et Lavoie, 2002, CDPNQ, 2008). La raison pour laquelle il est ici considéré comme une espèce d'intérêt est [REDACTED]; il s'agit peut-être de la plus grande population de l'espèce au Québec.

la pédiculaire du Canada (*Pedicularis canadensis*): cette plante herbacée de la famille des Scrophulariacées a aussi fait partie de la première liste de plantes rares du Québec (Bouchard *et al.*, 1983), sans faire partie des suivantes. Bien qu'elle soit fréquente en Outaouais, elle est rare dans la grande région de Montréal, selon mes observations de trente ans de recherche sur le terrain. [REDACTED]

Huit espèces désignées vulnérables à la cueillette commerciale

Ce sont des plantes qui ne sont pas rares au Québec mais qui sont sujettes à une certaine cueillette dans le but d'en faire le commerce. Ainsi, en 2005 (Gouvernement du Québec, 2005), elles ont été désignées vulnérables à la cueillette commerciale. Ce sont:



Une espèce introduite et naturalisée, de haute valeur

34. le noyer noir (*Juglans nigra*): cet arbre n'est pas indigène au Québec mais est cultivé surtout pour sa valeur ornementale et s'échappe rarement des cultures pour se naturaliser et se reproduire à l'état sauvage. Ainsi, certains peuplements naturalisés sont connus dans l'Outaouais, notamment à Gatineau. En plus de sa valeur ornementale, il est prisé pour son bois facile à travailler et à finir, dont le grain est très beau et peu sensible au retrait et au gauchissement (Farrar, 1995); on en fait des meubles.

Une colonie d'au moins 50 à 100 individus de tous les âges, ce qui veut dire qu'il se reproduit et est naturalisé, dispersés sur environ 100 x 100 m, a été [redacted]. Cette population pourrait être la première à s'être naturalisée en Montérégie, car certains individus matures semblent avoir au moins 50 ans.

L'espèce se différencie du noyer cendré (*Juglans cinerea*) surtout par ses feuilles portant un plus grand nombre de folioles, soit jusqu'à 23 (jusqu'à 17 chez le noyer cendré), et par ses noix globuleuses (plutôt qu'allongées). De plus, le noyer noir n'est pas atteint par la maladie du noyer cendré.

QUALIFICATION DES GROUPEMENTS VÉGÉTAUX OU LES FORÊTS EXCEPTIONNELLES

Avec se vingt (20) espèces de plantes vasculaires rares, menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées, et ses quatorze (14) espèces d'intérêt, la ceinture verte de Châteauguay et de Léry peut être qualifiée de **très riche en diversité floristique**.

C'est aussi la preuve du bien-fondé et de la légitimité de la qualification, par la Communauté métropolitaine de Montréal, de la forêt de Châteauguay-Léry comme étant **l'un des trente-et-un (31) bois d'intérêt métropolitain** (Communauté métropolitaine de Montréal – CMM, 2002).

Par ailleurs, une telle richesse floristique hausse cette forêt à un niveau plus élevé, c'est-à-dire au niveau du Québec, comme **abritant des écosystèmes forestiers exceptionnels**, nommés également forêts exceptionnelles.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Cependant, d'autres groupements végétaux pourraient aussi être facilement considérés comme écosystèmes forestiers exceptionnels:

- les groupements à aubépine ergot-de-coq de la zone C, qui sont des friches abritant les trois aubépines rares (*Crataegus crus-galli* var. *crus-galli*, *Crataegus* cf. *coccinioides* ou *Crataegus canadensis*, *Crataegus suborbiculata*), de même que le pigamon pourpré (*Thalictrum dasycarpum*)
- les groupements à aubépine ergot-de-coq de l'ouest de la zone A, qui abritent aussi les trois espèces d'aubépines, et d'autres plantes rares
- les érablières à caryer et tilleul du centre de la zone A, qui abritent en grand nombre les deux espèces de caryer (*Carya cordiformis*, *Carya ovata* var. *ovata*) et qui sont des forêts matures dépassant les 120 ans, dans certains secteurs
- les prucheraies à pruche du Canada et chêne rouge du centre de la zone A, qui sont aussi plus que centenaires

Les deux derniers types de groupements sont des communautés considérées raréfiées et vulnérables, surtout en périphérie de Montréal, par le ministère des Ressources naturelles du Québec (Villeneuve, 1994).

En résumé, tous ces groupements végétaux, précités comme forêts exceptionnelles, étant rapprochés les uns des autres et parfois connexes, on peut dire que **la ceinture verte de Châteauguay-Léry est globalement un écosystème forestier exceptionnel**.

RECOMMANDATIONS

Étant donné la très grande diversité floristique de la ceinture verte de Châteauguay et de Léry, que ce soit pour les différents types de groupements végétaux, de milieux terrestres, mésiques ou humides, ou pour les plantes rares ou d'intérêt au Québec, mes recommandations sont:

- que la ceinture verte de Châteauguay-Léry soit **désignée globalement comme étant une aire protégée** par le gouvernement du Québec, vu son intérêt national avec 20 espèces vasculaires rares dont 8 arborescentes, et 14 espèces d'intérêt
- le statut proposé comme aire protégée pourrait être: un ou des écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE), de type Forêt rare ou Forêt refuge d'espèces en difficulté, ou les deux à la fois; ou une Réserve de biodiversité; ou une Réserve naturelle reconnue
- la ceinture verte devrait être désignée comme étant une zone de conservation protégée dans les plans de zonage des villes de Châteauguay et de Léry
- la ceinture verte devrait continuer à demeurer ouverte au public, ce qui exclut le statut de Réserve écologique
- la gérance, l'entretien et la surveillance des sites devraient être confiés à Héritage Saint-Bernard, qui s'occupe déjà très bien du refuge faunique Marguerite-d'Youville et du Centre écologique Fernand-Seguin; d'ailleurs, la ceinture verte consitue un lien entre ces deux sites et formerait un corridor écologique protégé important dans la grande région de Montréal
- la fréquence de l'aubépine ergot-de-coq (*Crataegus crus-galli* var. *crus-galli*), une espèce limitée au Québec à la région de Châteauguay, Léry, Kahnawake et Maple-Grove, ainsi que la fréquence de l'aubépine suborbiculaire (*Crataegus suborbiculata*) et la présence de l'aubépine dilatée (*Crataegus* cf. *coccinioides*) ou l'aubépine du Canada (*Crataegus canadensis*), qui sont trois espèces très rares au Québec (S1) rend leur conservation d'une importance prioritaire et nationale
- pour la protection des plantes rares ou d'intérêt mentionnées dans ce rapport, ce dernier ne devrait pas être diffusé au grand public, à moins que les espèces ne soient que numérotées.

RÉFÉRENCES

- Bouchard, A., D. Barabé, M. Dumais et S. Hay. 1983. Les plantes vasculaires rares du Québec. Syllogeus no 48. Musée national des sciences naturelles, Ottawa. 79 pages
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec – CDPNQ. 2008. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. 3e édition. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec. 180 pages.
- Clark, T. H. 1972. Région de Montréal Area. Rapport géologique no 152. Ministère des Richesses naturelles du Québec, Québec. 244 pages + 1 carte.
- Communauté métropolitaine de Montréal – CMM. 2002. Projet de règlement de contrôle intérimaire. Présentation à la Commission d'aménagement, le 7 novembre 2002.
- Farrar, J. L. 1995. Les arbres du Canada. Fides et le Service canadien des forêts, Saint-Laurent et Ottawa. 502 pages.
- Gouvernement du Québec. 2005. Plan gouvernemental sur la diversité biologique: le ministre Mulcair annonce la désignation de 25 espèces floristiques menacées ou vulnérables et de 30 de leurs habitats. Communiqué de presse du 17 août 2005. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec. 5 pages.
- Labrecque, J. et G. Lavoie. 2002. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec. 200 pages.
- Lavoie, G. 1992. Plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. Direction de la conservation et du patrimoine écologique, ministère de l'Environnement du Québec, Québec. 180 pages.
- Lavoie, N. 1996. Résultats d'enquête sur les écosystèmes forestiers exceptionnels au Québec. Rapport préparé pour le Ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec. 42 pages + 9 annexes.
- Marie-Victorin, F. 1997. Flore laurentienne. Troisième édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. G. Hay, I. Goulet, M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1093 pages.
- Sabourin, A. 2008. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées et des principaux groupements végétaux du boisé de Châteauguay. Rapport préparé pour Héritage Saint-Bernard. 11 pages.
- Seymour, F. C. 1969. The Flora of New England. The Charles E. Tuttle Company: Publishers. Rutland, Vermont. 596 pages.
- Villeneuve, N. 1994. Les écosystèmes forestiers exceptionnels au Québec. Rapport préparé pour le Ministère des Ressources naturelles du Québec et Dessau Environnement Ltée., Québec. 41 pages + 2 annexes.

Annexe : Limites du territoire étudié

